

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL du 05 novembre 2019

Convocation du 29 octobre 2019

Présents : Madame BEILLARD, Madame RAVENEAU, Monsieur CHAPEAU Mesdames COUET, LAURENT, BONIN, Messieurs BOSSIS, GROLLEAU, LHUILLIER, PIAU, ROUSSIASSE.

Excusés : Mesdames BAUDRY, PICHONNEAU - Monsieur DELAUNAY

Pouvoirs : Madame PICHONNEAU donne pouvoir à Madame BEILLARD
Monsieur DELAUNAY Benoît donne pouvoir à Monsieur GROLLEAU Tony

Secrétaire de séance : Monsieur PIAU

Adoption du procès-verbal du conseil municipal du 01 octobre 2019.

Compte-rendu des commissions sport, espaces-verts et du conseil d'école

Monsieur CHAPEAU, informe le conseil municipal de l'avancée du projet city-stade. Pour l'implantation du city stade une plateforme en enrobé est nécessaire. Trois devis ont été demandés. Le conseil municipal a retenu l'offre de l'entreprise Manu TP de Longué pour un montant de 20 841.60€ TTC.

Les plantations d'automne ont été commandées chez FOLLIOU.

Madame RAVENEAU donne lecture au conseil municipal du dernier compte-rendu du conseil d'école en date du 14 octobre dernier.

Attribution du marché programme voirie 2019

Le marché du programme voirie 2019 est attribué à l'entreprise COLAS pour un montant de 140 387.70€ TTC. Les travaux concernés par ce programme sont : Impasse du village, trottoirs rue des Petits Prés, Route de la Bénicherie et la Verrerie.

Les travaux commenceront fin novembre 2019.

Le conseil municipal approuve.

Location parcelles de terres GAEC RAVENEAU

Le conseil municipal reconduit la location pour 2020.

Tarifs location salle des fêtes

Les tarifs 2019 de la salle des fêtes restent inchangés pour l'année 2020.

Indemnité comptable public

Le Conseil Municipal décide de verser au comptable public 50 % des indemnités de conseil et de budget pour l'année 2019.

Rénovation et éclairage public 2020

Dans le cadre du programme rénovation, le conseil municipal valide la proposition du SIEMML pour la rénovation de l'éclairage public Rue des Longeards et Rue de l'Aumônerie pour un montant de 9 968.08 HT dont 50% sont pris en charge par le SIEMML.

Le conseil municipal inscrit ce projet de rénovation pour 2020.

DPU

Le Conseil Municipal décide de ne pas préempter sur la parcelle située « 9 Rue de la Vincenderie ».

Délibération et questions diverses

Madame le Maire informe le conseil municipal de l'acceptation du devis demandé à madame REVEILLE pour la réalisation du bulletin municipal d'un montant de 2535€ pour 720 exemplaires.

Madame le maire informe le conseil municipal de la reprise des travaux de la piste cyclable sur le parking du Super U.

Pour rappel, la réunion publique concernant le changement de mode de collecte des déchets ménagers aura lieu le mardi 19 novembre 2019 à 18h30 à la salle des fêtes Jules Ferry.

Prochain conseil municipal : mardi 3 décembre 2019 à 20h30